

SKIKDA

Faibles infrastructures et équipements sportifs

La prise en charge du déficit en matière d'infrastructures et d'équipements sportifs de proximité intégrés aux programmes d'habitat par les services concernés, en application d'une circulaire du chef du gouvernement, se fait graduellement. "Selon les instructions, aucun programme d'habitat ne sera livré avant qu'il ne soit doté d'une infrastructure, notamment les crèches et un équipement sportif", nous déclara le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports.

Skikda, de par l'étendue de son territoire et de la mauvaise exploitation des espaces de jeu dans les cités existantes, offre une opportunité de taille pour la concrétisation des impératifs de lutte contre la délinquance juvénile et l'oisiveté ainsi que la promotion des activités et des



initiatives de jeunesse. La prise de conscience qui y est liée a fait l'objet d'une rencontre régionale présidée par le ministre de l'Habitat, Mohammed Nadir Hamimid, et le SG du ministère de la Jeunesse et des Sports, et ce, dans le cadre de l'application des directives contenues dans la circulaire précitée, qui a regroupé les parties prenantes (DJS, DUC, DLEP et OPGI), au cours de

laquelle a été présentée une évaluation du potentiel existant en matière de patrimoine sportif ainsi que les besoins estimés en termes d'infrastructures sportives relevant du secteur de la jeunesse et des sports.

On en recense au niveau de la wilaya, tous programmes confondus, 28 maisons de jeunes (25 achevées, 2 en cours de réalisation et 1 en voie de lancement), 9 com-

plexes sportifs de proximité (5 achevés, 2 en cours de réalisation et 2 en voie de lancement), 52 terrains combinés (36 achevés, 10 en cours et 6 en voie de lancement) et 96 aires de jeux (64 achevées, 15 en cours de réalisation et 17 en voie de lancement).

Les prévisions 2007 liées à l'amélioration urbaine font ressortir, selon un programme conjoint de la DUC et des

services concernés, la réalisation de 30 terrains combinés de proximité et de 90 aires de jeux au niveau des cités d'habitat, pour un montant total de 240 millions de dinars. La DJS prévoit, quant à elle, dans le cadre du programme de rattrapage, la réalisation de 20 terrains combinés pour une AP de 35 millions de dinars. Les disponibilités foncières pouvant être affectées à l'implantation de 1 008 infrastructures (790 aires de jeux, 79 terrains combinés, 26 complexes sportifs de proximité, 19 maisons de jeunes, 23 bouledromes et 71 locaux cédés par l'OPGI ayant fait l'objet d'une mévente) sont estimées à 764 850 m².

Dans le même contexte, la DJS prévoit pour cette année plusieurs réalisations. Nous y reviendrons. **Zaid Zoheir.**

EL-TARF

Randonnées printanières pour les familles

C'est une ambiance de fête qui est créée chaque jour et principalement durant les week-ends, en ce début de printemps, par de nombreuses familles qui abandonnent le foyer, notamment les femmes, au moins pour une demi-journée afin de se décompresser à l'air libre à proximité du lac Tonga et ses environs ou qui prennent d'assaut sa forêt verdoyante et récréative.

Des dizaines de familles, qui ne viennent pas seulement de la

wilaya d'El-Tarf, mais aussi des autres wilayas avoisinantes, passent un agréable après-midi en compagnie de leurs progénitures qui gambadent des heures durant en plein air dans la verdure des sous-bois de la forêt, loin des dangers de la route et du bruit de la ville. Ces familles sont parfois munies de barbecue et font à manger sur place ne lésinant guère sur les moyens pour procurer plus de joie à leurs enfants, en les gavant de brochettes et autres fritures.

Certains préfèrent une randonnée sur les berges et la digue du lac Tonga pour admirer et contempler en ces temps printaniers les oiseaux d'eau regroupés sur ce magnifique plan d'eau calme.

Ces sorties familiales se poursuivent allègrement jusqu'au coucher du soleil procurant à ces familles un repos du corps et de l'esprit, et une grande joie pour leurs enfants. D'autres familles optent pour une virée à la station thermale de Hammam Sidi-Trad

qui se trouve en pleine forêt, sur les hauteurs de la commune de Zitouna, dans la wilaya d'El-Tarf, pour prendre un bain et passer d'agréables moments à proximité de l'oued du même nom ou dans sa forêt de chêne-liège.

Quoi qu'il en soit, en forêt ou à la station thermale, les familles d'El Tarf et celles qui viennent d'ailleurs veulent profiter pleinement de ces premiers jours du printemps de l'année 2007.

APS

ANNABA

35 000 intoxications alimentaires en 2006

Trente-cinq mille intoxications alimentaires ont été enregistrées en 2006 en Algérie, c'est ce qui a été révélé lors des travaux du troisième congrès national des associations de protection des consommateurs organisé du 13 au 15 mars courant à Annaba. M. Yahiaoui Ouali, directeur général de la régulation au ministère du Commerce, a précisé, à ce propos, que cette situation n'est pas propre à l'Algérie, dès lors que les DSA ont vécu 76 millions d'accidents alimentaires en 2005 et qui ont engendré 325 000 décès. Il a fait savoir, d'autre part,

que 40% de ces intoxications alimentaires ont eu lieu à l'occasion de fêtes familiales qui échappent, a-t-il soutenu, aux services de contrôle et de la répression des fraudes. Par ailleurs, et selon le même responsable, la

mise sur le marché algérien de plaquettes de freins non conformes, d'huiles de freins de mauvaise qualité et de pièces de rechange contrefaites a été la cause de nombreux accidents de la circulation routière souvent

graves ayant alourdi le nombre des victimes qui a avoisiné en 2006 près de 4 000 morts. La préoccupation relative à la santé des consommateurs est à appréhender également à travers la constatation durant la même période

de 45 000 infractions à la législation commerciale ayant donné lieu à 37 000 dossiers de poursuites judiciaires et le blocage de 54 000 tonnes de marchandises aux frontières.

Nabil Kebaili

Troisième congrès du CNES

Le troisième congrès du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) a été fixé à fin mars courant à Alger, c'est ce qui ressort des travaux de la session ordinaire du Cnes organisée jeudi et vendredi à l'hôtel El Mountazeh de Annaba avec la participation de 28 sections sur les 42.

Outre les questions organiques liées à la restructuration et la redy-

namisation du Cnes, les participants ont débattu du projet du statut particulier de l'enseignant chercheur, de la démocratisation de la gestion des universités et de l'accès au logement.

A propos des "redresseurs" ou "des dissidents du Cnes", M. Ali Boukaroura, coordinateur national du Cnes, s'est montré conciliant, en affirmant que les sections qui ont

été exclues du syndicat par la commission de discipline, peuvent y revenir en formulant des recours formels ne serait-ce que pour préserver le minimum de crédibilité à cette instance. Toutes les propositions émises lors de cette session ont été laissées à l'approbation du prochain congrès, a-t-on relevé.

N. K.

TEBESSA

HAUTE TENSION Plus de 60 foyers touchés

Mercredi dernier au soir, la cité des 200-Logements fut brusquement plongée dans le noir total pendant quelques minutes. Le courant électrique s'est ensuite rétabli pour rechuter quelques secondes après provoquant des incendies au niveau des appareils électroniques de plus de 60 foyers. En effet, des réfrigérateurs, des téléviseurs des démodulateurs et autres micro-ordinateurs ont été sérieusement endommagés ; les locataires, très éprouvés et scandalisés, se sont rués vers le siège de la wilaya pour mettre en exergue le fatal préjudice subi eu égard au dysfonctionnement et au laxisme notoire de la Sonelgaz.

36 locaux commerciaux fermés

Durant les 2 premiers mois de l'année en cours, des mesures draconiennes entamées par les éléments de la direction des prix, de la concurrence et de lutte contre la fraude ont abouti à la fermeture de 36 locaux commerciaux pour non-présentation de factures, défaut d'affichage des prix et non-conformité aux règles d'hygiène et de statut juridique (boucherie et épicerie). Le préjudice financier dépasse 1 milliard 500 millions de centimes. 245 PV ont été établis et transmis à la justice.

Saâdallah Djamel